

Cher(e) adhérent(e),

Dans le contexte d'évolution de la situation relative au COVID-19 dit coronavirus, nous tenons à vous assurer, par la présente, de notre entière mobilisation pour vous accompagner à faire face à une possible épidémie de ce virus.

En ce sens, nous vous rappelons que nos équipes pluridisciplinaires sont à votre écoute pour vous dispenser leurs conseils en matière de prévention. En revanche, nous vous rappelons également que si l'un de vos salariés présente des signes d'infection respiratoire, vous ne devez en aucun cas l'orienter vers notre SSTI. Dans ce cas, il convient en effet de se référer aux consignes émises par le Ministère de la santé.

A toutes fins utiles, nous vous communiquons ci-dessous le lien vers une fiche de prévention apportant des précisions sur le rôle de l'employeur et la conduite à tenir pour les salariés de retour de zone Covid-19.

**Fiche de prévention** : <https://www.cstg32.fr/actualites/coronavirus-courrier-employeur-fiche-prevention>

Vous pouvez, par ailleurs, consulter la rubrique actualités de notre site pour davantage d'informations <https://www.cstg32.fr/actualites>

Ou le site du Ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

Nous restons naturellement à votre disposition,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,  
Auch le 3 mars 2020